



Commune de Vully-les-Lacs

Salavaux, le 18 février 2020 /sba

Préavis municipal No 2020 / 01

Point No 5 de l'ordre du jour de la séance du 24 mars 2020

Demande de don de CHF 50'000.00 en soutien à la Fondation du Château de Constantine

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule :

Dans le cadre des travaux de transformation et d'assainissement de la résidence de repos et de convalescence pour personnes âgées en home non médicalisé (HNM), la fondation d'utilité publique du Château de Constantine s'est approchée de la Municipalité pour un soutien financier dans sa recherche de fonds.

La fondation est déjà partenaire de la commune de Vully-les-Lacs par la location de certains locaux. Partenariat qui sera renforcé après la réalisation des travaux de transformation et d'assainissement prévu en 2020 et 2021, par une augmentation des surfaces louées reprenant les locaux de l'ancienne administration de la commune de Constantine et les annexes dédiées au chauffage actuel.

La Municipalité a pris connaissance du dossier de la fondation concernant la recherche de fonds (en annexe au préavis). Dans sa politique générale de santé publique, la Municipalité estime que la résidence de repos et de convalescence pour personnes âgées répond à un besoin avéré et, dans le futur, plus que nécessaire pour notre commune. La démographie, l'espérance de vie et l'arrivée en âge de retraite des Baby-boomers ne font que confirmer l'utilité de ce type d'institution.

Objet du préavis :

Sur la base du préambule ci-dessus, la Municipalité a examiné le dossier soumis. Elle a également étudié la capacité financière à débloquer un fond sous forme d'un don unique. La capacité financière de notre commune permet de libérer un montant substantiel pour la fondation. Après ces examens, elle propose au Conseil Communal de faire un don de CHF 50'000.00 à la fondation du Château de Constantine. Ce don servira uniquement aux travaux de transformation et d'assainissement.

Don

Le montant global du don se monte à CHF 50'000.00

Conclusions :

Fondé sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 2020 / 01,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide :

- d'accorder un don en soutien à la Fondation du Château de Constantine
- de financer le montant de CHF 50'000.00 par le biais de la trésorerie courante

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic



B. Clerc



La Secrétaire



S. Baumann